



LEVÉE DES MOYENS DE PRESSION NON PRÉVUS À LA LISTE DES SERVICES ESSENTIELS

Ce matin, nous avons pris la décision stratégique de lever les moyens de pression mis en place le 1er avril, et ce, pour tout le Québec.

L'ordonnance émise hier soir par le Tribunal administratif du travail (TAT) pour Urgence-santé est restrictive et nous n'avons aucun avantage à recevoir de telles ordonnances ailleurs. Soulignons que l'ensemble des moyens prévus à la liste des services essentiels depuis le déclenchement de la grève le 6 juillet 2025 demeurent entièrement en place, dans toutes les régions.

Démonstration de force

Au cours des derniers jours, nous avons bien démontré que le secteur préhospitalier et le réseau de la santé et des services sociaux sont des vases communicants. Nous sommes en droit de bénéficier du même traitement que les salarié-es du réseau public.

Personne n'a la qualité des soins et des services à la population plus à cœur que nous... nos moyens de pression n'ont eu aucun impact sur la santé et la sécurité des citoyennes et des citoyens qui ont recours à nos services. Nul doute qu'il a plu à plusieurs personnes de choisir leur hôpital!

La lourde machine administrative et bureaucratique qui nous encadre et nous surveille ne sert pas les citoyennes et les citoyens : ce sont les paramédics qui donnent de réels services à la population! Il serait grand temps qu'on nous écoute, nous qui sommes sur le terrain chaque jour, chaque soir, chaque nuit... nous détenons les solutions bien plus que les décideurs de la CAQ dans des bureaux bruns, plantés le plus loin possible de l'action.

Nous saluons l'extraordinaire discipline des paramédics dans l'exercice des moyens de pression.

Les yeux vers la suite

Cette démonstration de force n'est pas vaine. Notre prochaine rencontre de négociation est prévue le 10 avril. Les employeurs et le gouvernement auront une occasion en or de remettre la négociation sur les rails et d'envisager un règlement à court terme.

En tout cas, nous sommes prêts à accentuer la pression, s'il le faut.

SOLIDARITÉ!